

Service des droits des femmes et de l'égalité
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>
Synthèse de l'actualité – mercredi 19 mars 2008

Action gouvernementale

Deux nouvelles femmes entrent au gouvernement

Sur la proposition du Premier ministre, le Président de la République a nommé deux nouvelles femmes sur les six nouveaux membres qui entrent au gouvernement. Anne-Marie Idrac (photo ci-contre) devient secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, auprès de la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Secrétaire d'Etat aux Transports de 1995 à 1997 et première femme à la tête de la SNCF, Anne-Marie Idrac a aussi dirigé la RATP. Nadine Morano (photo ci-dessous) est nommée secrétaire d'Etat chargée de la famille, auprès du ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité. Interrogée ce matin sur RTL, la députée UMP de Meurthe-et-Moselle a estimé que le président de la République « a fait cette nouvelle composition d'abord au regard des priorités qu'il voulait donner à son action gouvernementale » et en fonction des



« personnalités ». Nadine Morano a également déclaré que « la famille n'était pas suffisamment traitée dans le gouvernement précédent, et c'est bien qu'elle occupe à partir de ce matin sa part entière car il y a beaucoup de travail à faire ». Sur 38 membres, en comptant le Premier ministre François Fillon, le nouveau gouvernement compte 13 femmes. Par ailleurs, certains ministères changent d'intitulé. On notera Xavier Bertrand, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, et Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.



[Retrouver « le nouveau visage du gouvernement » sur le site du Premier ministre](#)

Un point d'étape pour la commission nationale contre les violences envers les femmes

La Commission nationale contre les violences envers les femmes, présidée par Valérie Létard, s'est réunie en séance plénière, le mardi 18 mars, pour faire le point sur l'état d'avancement du deuxième Plan global 2008-2010 de lutte contre les violences faites aux femmes, lancé par la ministre le 21 novembre dernier (synthèses des 19, 21 et 22 novembre 2007). Les principaux chantiers de ce plan ont été rappelés : la réalisation de recommandations à destination des pouvoirs publics et des professionnels sur la problématique des enfants exposés aux violences conjugales ; la prochaine diffusion d'une plaquette d'information et de sensibilisation à destination des auteurs de violences en vue de la prévention de la récurrence ; l'établissement d'une Charte destinée à fédérer les structures d'accompagnement des auteurs de violences, et, enfin. S'agissant des femmes victimes de violence, deux projets ont été présentés pour faciliter leur accompagnement et leur hébergement avec la mise en place de personnes référentes dans chaque département et l'expérimentation de cent familles d'accueil sur l'ensemble du territoire. Ces projets devraient être financés par les crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance. Des instructions ont été données en ce sens aux préfets de départements par une circulaire d'orientation du 21 février dernier.

Valérie Létard chez PSA Peugeot Citroën le 20 mars

Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la solidarité, assistera à la projection en avant-première du film « Le Label Egalité, un enjeu de performance » le jeudi 20 mars 2008 au siège de PSA Peugeot Citroën. PSA Peugeot Citroën vient de voir son label Egalité renouvelé (synthèse du 13 mars). Créé en 2004 par les pouvoirs publics, le label Egalité récompense les entreprises qui s'engagent de manière volontariste en faveur de l'égalité professionnelle. A ce jour 38 entreprises, représentant plus de 635 000 salariés, se sont vu décerner le Label Egalité après avis de la Commission nationale de labellisation, qui regroupe les partenaires sociaux et des représentants de l'Etat. Ces entreprises se sont regroupées dans le Club du Label Egalité, afin d'échanger leurs expériences et rechercher ensemble les meilleurs leviers d'action. Ce club fonctionne comme un véritable laboratoire d'idées et permet l'émergence de nouvelles pratiques. Pour valoriser les bonnes pratiques des entreprises labellisées, un film a été réalisé à l'initiative de Cristina Lunghi, Porte-parole du Club, avec le soutien du Secrétariat d'Etat à la Solidarité et du Service des droits des femmes et de l'égalité. Ce film a pour objectif de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, d'encourager les entreprises à s'inscrire dans cette démarche et de les accompagner au changement.

Parité politique

Les résultats des élections municipales et cantonales

La ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales a présenté ce jour en Conseil des ministres une communication sur les résultats des élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars derniers. Après avoir commenté les grandes lignes de ces deux scrutins, la ministre de l'Intérieur a indiqué que la parité hommes-femmes progressait favorablement puisque, « pour les élections cantonales, 86 femmes sont élues au premier tour de scrutin et 178 au second tour, soit un total de 264 femmes (13,07 %) sur les 2 020 cantons renouvelables contre 211 dans la série sortante, soit une progression de 25 % » et que « pour les élections municipales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, 42 650 femmes ont été élues sur les 87 873 postes à pourvoir, soit une quasi-parité avec 48,5 % des sièges ». De fait, de très nombreux journaux ou sites web régionaux consacrent des articles à la parité au sein des nouveaux conseils municipaux ou à l'entrée de femmes dans les conseils généraux comme, par exemple, **le Dauphiné libéré** qui titrait dans son édition du 17 mars sur « *Martine Finiels, première femme élue au conseil général de l'Ardèche* ». Le quotidien dresse le portrait de cette « femme active, femme à responsabilités » qui « cumule les casquettes ». « Secrétaire de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale, présidente du syndicat d'initiative du Pays de Vernoux, secrétaire du réseau Ardèche Plein Cœur et, dans sa vie quotidienne, directrice d'un établissement sanitaire et social à Saint-Péray », Martine Finiels, selon **le Dauphiné**, « savoure pleinement ces instants ». « Pour moi c'est une vraie victoire. Surtout que la campagne a été une vraie bataille. Aujourd'hui je suis ravie » a-t-elle déclaré au journal qui annonce qu'elle a décidé de se libérer de certaines de ses responsabilités pour assumer pleinement son mandat. Et **le Dauphiné** de conclure : « une femme hyper-active ? Non, juste une femme ».



La parité a-t-elle progressé avec ces élections ?

« *La parité a-t-elle progressé avec ces élections ?* », telle était « *la question du jour* » posée par **la Croix**, dans son édition du 18 mars, à Marie-Jo Zimmerman, Rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. Marie-Jo Zimmerman ne cache pas son mécontentement. « *A partir de vendredi, les exécutifs municipaux des villes de plus de 3 500 habitants seront strictement paritaires* », constate-t-elle, avant d'ajouter : « *mais les femmes maires ne seront pas plus nombreuses car, dès qu'il y a une tête de liste féminine, ses adversaires lui tombent dessus et essayent de la casser* ». Et la députée de la Moselle d'expliquer, « *les mentalités ont changé au niveau de la population, mais pas chez mes collègues* ». Sans aller jusqu'à demander une nouvelle modification de la loi pour obtenir la parité au niveau des têtes de liste, « *car on ne peut pas imposer une personne sous prétexte que c'est une femme* », Marie-Jo Zimmermann insiste pour que l'on aide « *toutes celles qui sont à présent dans l'exécutif à maintenir le cap* », « *elles ont six ans pour montrer qu'elles sont performantes et pour faire la preuve qu'elles peuvent devenir de bons maires* ». Ce qui, pour elle, sera plus difficile à droite, « *où il y a encore beaucoup de machisme* ». Et de prévenir : « *j'attends de mon parti qu'il se montre exemplaire et que les femmes ne soient plus cantonnées à jouer les potiches, notamment aux élections cantonales* », dont elle prône « *une refonte complète du mode de scrutin* ».

Egalité professionnelle

Retour de congés maternité : 29% des femmes insatisfaites en France

Selon une brève du quotidien économique **les Echos** du 18 mars « *29 % des femmes sont insatisfaites en France lors de leur retour de congés maternité* ». Le quotidien, qui cite « *un sondage* » (réalisé sur internet) par le site spécialisé en recrutement Monster.fr, souligne que « *certaines ne retrouvent pas le même poste, d'autres au contraire le retrouvent, comme la loi le prévoit, mais le gardent trop longtemps à leur goût* ».

International

L'OCDE ouvre le Wikipédia des inégalités hommes-femmes

Le Monde, dans son édition datée du 17 mars, a signalé la mise en ligne d'une nouvelle base de données mondiale sur les inégalités entre les femmes et les hommes lancée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Basée sur le modèle de Wikipédia, Wikigender.org est ouvert à tous les internautes qui peuvent consulter les informations issues des travaux de recherche du Centre de développement de l'OCDE, mais qui sont aussi invités à les compléter et à les enrichir en publiant de nouveaux articles ou des témoignages. Pour **le Monde**, « *ce site se veut, à terme, un instrument de lutte pour l'égalité des sexes. Pour l'heure, il se penche essentiellement sur les inégalités frappant les femmes en Asie et en Afrique noire et ne livre pas encore d'état des lieux dans les pays développés* ». Pour l'instant uniquement en anglais, le site, en constante évolution, sera traduit en français, puis dans d'autres langues, dans les prochaines semaines.



<http://www.wikigender.org>

Fin des travaux de la Commission de la condition de la femme

La Commission de la condition de la femme a achevé ses travaux le 13 mars, en adoptant par consensus ses « conclusions concertées » sur le thème prioritaire de la session qu'était le financement de la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. Dans sa déclaration de clôture, le Président de la Commission a estimé que la session a été « *concluante, politiquement intense, substantielle, efficace et tournée vers l'avenir* ». Il s'est félicité de ce que « *de nombreuses délégations aient été conduites par des ministres, ce qui dénote de l'intérêt et de l'importance politiques des travaux de la Commission* ». « *La Commission a également eu la chance de pouvoir organiser des événements de haut niveau, comme le lancement par le Secrétaire général lui-même de la Campagne mondiale contre la violence faite aux femmes* » ou « *la commémoration de la Journée internationale de la femme* » a-t-il ajouté. Les travaux de la Commission ont aussi été marqués par le lancement de l'Appel inter-institutions contre les mutilations génitales. Elle a en outre abordé, au cours de différents ateliers interactifs, des thèmes comme la participation des femmes dans le règlement des conflits, apportant ainsi une contribution importante au Conseil de sécurité qui traite de la question. La Commission a aussi parlé de la responsabilité égale entre hommes et femmes, en particulier face au VIH/sida, thème de sa prochaine session, et a tenu une réunion conjointe de la Commission des statistiques sur la création d'indicateurs de la violence faite aux femmes.

[Retrouver les communiqués et les résumés des ateliers sur le site Web de la Division de la promotion de la femme](#)

Forum mondial sur la justice pour les femmes

Le 12 mars, des juristes de dix-sept pays se sont rassemblés au département d'État américain, à l'invitation de Condoleezza Rice, pour explorer les moyens de prévenir la violence contre les femmes et de leur donner un accès égal à celui des hommes à la justice. « *Dans notre monde d'aujourd'hui* », a déclaré la secrétaire d'État Condoleezza Rice dans son discours liminaire, « *une femme sur trois sera battue, violée ou victime d'autres mauvais traitements dans sa vie* ». « *Promulguer des lois pour protéger les femmes ne suffit pas. Le respect des lois doit être imposé par des gouvernements efficaces et responsables* » a-t-elle ajouté.

[Retrouver le communiqué sur le site du département d'Etat américain](#)

Pakistan : une femme élue présidente de l'Assemblée

La députée Fahmida Mirza (photo), du Parti du peuple pakistanais (PPP) de l'ancienne Premier ministre Benazir Bhutto assassinée en décembre 2007, est devenue mercredi 18 mars la première femme présidente de l'Assemblée nationale du Pakistan. Fahmida Mirza a été élue mercredi après-midi par 249 voix sur les 342 députés que compte l'Assemblée nationale.



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de la communication et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur. Photos © DR

Bureau de la communication - Service des droits des femmes et de l'égalité. olivier.roche@sante.gouv.fr